

Numéro T2777 révision 1 Projet numéro 309597 Page 1 de 4

Délivré par

NMi Certin B.V.

Hugo de Grootplein 1 3314 EG DORDRECHT

Les Pavs - Bas

Organisme notifié numéro 0122

En application

La directive 90/384/CEE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non

automatique.

Délivré à

Mettler-Toledo GmbH

Im Langacher 8606 Greifensee

Suisse

Concernant

Un instrument de pesage non automatique,

gradué, à équilibre automatique, électronique.

Constructeur

: Mettler-Toledo

Type

: HR., et HG., Moisture analyzer

Caractéristiques Max ≤ 81 g

 $e \ge 1 mg$

 $n \le 81000$ échelons

Etendue de fonctionnement en température: 17.5 °C / 22.5 °C.

Les autres caractéristiques sont décrites dans la description T2777 révision 1.

Validité

22 février 2006

Description et

L'instrument est décrit dans la description numéro T2777 révision 1 et est Documentation documenté dans la documentation numéro T2777-1, que fait partie du

certificat d'approbation CE de type.

Remarques

Cette révision remplace les versions précédentes, excepté de sa documentation.

Delft, 15 octobre 2003

NMi Certin B.V.

P.P.M. van Enckevort Manager Certification Delft



Numéro **T2777** révision 1 Projet numéro 309597 Page 2 de 4

1 L'information générale de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique.

Toutes les propriétés de cet instrument de pesage à fonctionnement non automatique, qu'elles soient décrites ou non, ne peuvent pas être contraires à la législation.

1.1 Les parties essentielles

L'électronique:

L'ensemble mécanique avec la cellule de pesée.

1.2 Les caractéristiques essentielles

Nature de la tension l'alimentation:

- 100 120 V AC, 50/60 Hz ou
- 200 240 V AC, 50/60 Hz.

1.3 Les formes essentielles

L'instrument de pesage à fonctionnement non-automatique est construit selon les plans:

- "HG53/HR73 Halogen Moisture Analyzer", plan numéro 240'532.

La plaque d'identification est protégée contre l'enlèvement par scellement ou est destructible par arrachement.

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, l'instrument de pesage non automatique doit être protégé d'une façon convenable aux positions indiquées dans le plan:

"Standort Eichschilder und Plombierung", plan numéro ME-240530.

Le composant de protection doit porter d'un ou d'autre:

- Une marque du constructeur stipulée dans un système qualité par un Organisme notifié (Annexe II de la Directive 90/384/CEE), ou
- Une marque officielle d'un Etat membre de la CEE ou un autre membre de l'accord instituant l'Espace Economique européen.

1.4 Les parties conditionnelles

L'instrument de pesage à fonctionnement non automatique peut être muni de dispositifs périphériques qui seraient utilisé pour des applications énumérées dans l'article 1(2) (a) de la directive CEE (90/384/CEE), si le dispositif périphérique est certifié pour le raccordement aux instruments de pesage à fonctionnement non automatiques approuvé CEE par un organisme notifié désigné pour approuver les instruments de pesage non automatiques selon le paragraphe I de l'annexe II de la directive CE sur les instruments de pesage à fonctionnement non automatiques. L'indicateur de niveau a une sensibilité au moins de 2 mm pour une inclinaison de 2/1000.



Numéro **T2777** révision 1 Projet numéro 309597 Page 3 de 4

1.5 Les parties non essentielles

L'instrument de pesage à fonctionnement non automatique peut être accouplé aux dispositifs non essentiels, par exemple mais ni limité à des lecteurs de code à barres, des interrupteurs à pédale, des afficheurs deuxièmes, des tiroirs de caisse, à condition que:

- Les dispositifs non essentiels ne présentent pas les données primaires utilisées pour les buts mentionnés dans l'article 1(2) (a) de la directive CEE (90/384/CEE)à moins que les "observations préliminaires" dans l'annexe 1 de la directive soient satisfaites.
- Les dispositifs non essentiels ne conduisent pas à un instrument, qui a des caractéristiques essentielles autre que les caractéristiques fixées par ce document d'approbation.

Le chauffage halogène pour laisser évaporé de l'humidité.

2 L'information des dispositifs principaux de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique.

2.1 L'électronique

2.1.1 Les parties essentielles

Description	Plan numéro	Rév.	Remarques	
Overview CPU-Board	ES-214403			
CPU-Board HR	ME-214405		8 pages avec liste de pièces	
CPU-Board HG	ME-214431		7 pages avec liste de pièces	
Power supply	ME-214411		5 pages avec liste de pièces	
Detection Board	ME-224402		2 pages avec liste de pièces	

2.1.2 Les caractéristiques essentielles

Liste des dispositifs:

- La détermination de la stabilité d'équilibre;
- La mise à zéro initiale, ≤ 20% of Max;
- Le maintien du zéro (zéro suiveur);
- La mise à zéro semi-automatique et l'équilibrage de la tare soustractif combinés;
- Le calibrage non-automatique de la pente avec une masse de calibrage à l'extérieur;
- L'essai permettant de mettre en évidence des erreurs significatives;
- Le contrôle de l'indication;
- Un dispositif qu'accompagné l'empreinte avec une "*", quand le chauffage est actif et l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique ne remplit pas aux exigences essentielles, parce que l'étendue de température a dépassé.

La traduction du document n'est pas officielle. En cas de problèmes légaux on doit se référer à la version anglaise. Le document en Français ne peut pas être utilisé comme base juridique.



Numéro **T2777** révision 1 Projet numéro 309597 Page 4 de 4

2.1.3 Les parties conditionnelles

Les dispositifs d'interface se trouvent sur la carte de CPU. L'instrument de pesage à fonctionnement non automatique peut être muni d'une ou de plusieurs interfaces de protection suivantes qui ne doivent pas être protégées:

- LocalCAn interface universelle.

2.1.4 Les parties non essentielles

- Le dispositif afficheur;
- Le clavier:
- L'imprimante intégrée;
- Analyseur de l'humidité.

2.2 L'ensemble mécanique avec la cellule de pesée.

2.2.1 Les parties essentielles

Description	Plan numéro	Rév.	Remarques
Messzelle	ME-240570		

2.2.2 Les caractéristiques essentielles

 $Max = 140 g et e \ge 1 mg.$

2.2.3 Les formes essentielles

Description	Plan numéro	Rév.	Remarques
Messzelle	ME-240570		

3 Les conditions d'approbation

Voir chapitre 1.3 parties essentielles.

4 Les plombs et marques de vérification

Voir chapitre 1.3 parties essentielles.

5 La marque CE de conformité et les inscriptions

Les marques, les localisations des marques et les inscriptions sur l'instrument de pesage non automatiques suivent l'exigence de l'article I de l'annexe IV.

La traduction du document n'est pas officielle. En cas de problèmes légaux on doit se référer à la version anglaise. Le document en Français ne peut pas être utilisé comme base juridique.